



LES COMPAGNONS DU DEVOIR MÉMORIEL

11/08/2019: La Deuxième Convention

en la mémoire des victimes du coup d'état du 5 juillet 1973

Chers Compatriotes, chers Amis,

Cinq ans bientôt depuis ce 16 août 2014, où les familles, les amis, les proches, ainsi qu'une foule d'anonymes, se sont réunis en l'Église Saint Alix de Bruxelles pour rendre un hommage posthume aux femmes et aux hommes assassinés à la suite du putsch du 5 juillet 1973. Nous nous remémorons encore aujourd'hui ce jour, avec beaucoup de joie, et de fierté, mais aussi de gratitude pour tous ceux qui par leur présence, leurs actions et leurs conseils ont permis sa réussite. La rencontre du 16 août 2014 dite «Première Convention en la mémoire des Victimes du putsch du 5 juillet 1973» restera dans le conscient collectif comme l'événement qui, après quatre décennies de peur, a brisé le mur du silence et de l'indifférence qui entourait l'assassinat des «Politiciens de la première République». Une date hautement symbolique.

Après cette cérémonie, nous avons reçu un grand nombre de messages de félicitations, de soutien, et d'encouragement. Des réactions qui nous ont montré qu'un grand nombre de nos compatriotes attendaient ce moment avec impatience, avec beaucoup d'espoir et plaçaient de grandes espérances dans cette initiative, qui comme chacun l'aura compris, n'est pas une fin en soi, mais un acte fondateur, dont l'aboutissement sera la Vérité, la Réhabilitation et la Concorde.



Les Compagnons du Devoir Mémoirel

Dans ce cadre, et dans la continuité de la Première Convention, dont nous voulons sauvegarder les acquis, et poursuivre les objectifs, **le collectif «Les Compagnons du Devoir Mémoirel» regroupant les enfants et petits-enfants des victimes du putsch du 5 juillet, vous convie à sa Deuxième Convention qui se tiendra dans la région Bruxelloise ce 11 août 2019**

Une cérémonie de mémoire et d'hommage

Les femmes et les hommes assassinés à la suite du Putsch du 5 juillet 1973 étaient des patriotes qui ont servi leur pays avec amour et dévouement. Pour nous leurs enfants – ceux qui ont eu la chance de les connaître –, c'était aussi des parents aimants auprès desquels nous avons passé d'inoubliables moments de bonheur. **La cérémonie du 11 août 2019, sera en priorité une cérémonie de mémoire et d'hommage. Une nouvelle occasion d'évoquer la mémoire des nôtres, leur témoigner notre amour, et notre reconnaissance, et pouvoir leur dire la grande fierté que nous éprouvons à leur égard. Hommage auquel sont associés tous nos compatriotes qui le désirent.**

Une convention pour célébrer la Vie

La mort a été omniprésente lors de la Première Convention. L'évocation des supplices infligées à nos parents et à nos familles, a suscité chagrins et pleurs. Une étape nécessaire pour nous décharger du poids immense des souffrances laissées par la disparition tragique des nôtres.

La Deuxième Convention sera placée sous le signe de la Vie et apportera un message d'amour et d'espoir. Pas que les souffrances ne sont plus là, ou que la douleur a disparu, mais parce qu'elles doivent être surmontées, transformées en force. Parce qu'il nous faut sortir de notre passé par le haut, vivre, occuper notre place. Parce qu'il nous faut transformer le destin contraire, en force, pour nous, pour nos enfants, et



Les Compagnons du Devoir Mémoirel

pour notre pays. Au-delà de notre propre condition, ce message concerne l'ensemble de nos compatriotes.

Voilà très chers Compatriotes, très chers Amis, le sens que nous voulons donner à cette Deuxième Convention, un événement que nous souhaitons digne et solennel à l'image de ceux que nous honorons. **Notre, votre habituel engagement, toujours porté par les mêmes valeurs et les mêmes sentiments vis-à-vis de nos chers défunts, sont la garantie de sa réussite.**

Pour la coordination:

Albert BIZINDOLI (albert.bizindoli@gmail.com)

Pierre Grégoire HARELIMANA (harelimanagreg@hotmail.com)

Alphonse MUNYANDAMUTSA (danophy@tutanota.com)



Les Compagnons du Devoir Mémoirel